

**Vente de gré à gré du ministre d'unités d'émission de GES
du 21 septembre 2021**

AVIS D'ANNULATION

3 septembre 2021 – Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) annonce aujourd'hui que la vente de gré à gré du ministre prévue le 21 septembre 2021 est annulée en raison de l'absence d'inscription d'entités.

Rappelons que la vente de gré à gré du ministre est un mécanisme additionnel aux ventes aux enchères du gouvernement, prévu dans le Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES), qui permet d'offrir une solution alternative aux émetteurs afin d'acquiescer les droits d'émission nécessaires au respect de leurs obligations de conformité.

